16 février 2022

CIRCULAIRE CTOI

2022–12

Madame/Monsieur,

LE PROGRAMME CTOI DE DOCUMENT STATISTIQUE POUR LE THON OBESE

Conformément à l'alinéa 5 de la Résolution 01/06, j'ai l'honneur de vous informer que les documents concernant le programme CTOI de document statistique pour le thon obèse sont disponible. Les Parties contractantes et les Parties coopérantes non-contractantes (CPC) qui exportent du thon obèse doivent examiner les données d'exportation lorsqu'elles reçoivent ces documents et doivent faire part des résultats de cet examen à la Commission sur une base annuelle.

Ces rapports peuvent être téléchargés à partir du lien suivant : http://iotc.org/fr/application/programme-de-document-statistique. Veuillez noter que les rapports contiennent les données d'importation pour le premier semestre 2021, et les premiers et seconds semestres des autres années.

Veuillez noter que les CPC qui importent du thon obèse doivent transmettre chaque année au Secrétariat les données collectées dans le cadre du programme. Les données d'importation pour la période entre 1er janvier et le 30 juin doivent être transmises avant le 1er octobre de l'année en cours. Pour la période comprise entre le 1er juillet et le 31 décembre les données d'importation doit être soumises avant le 1er avril de l'année précédente.

Des modèles des rapports peuvent être téléchargés à partir des liens suivant:

- Modèle pour les rapports de semestre
- Modèle pour le rapport annuel

Cordialement

Christopher O'Brien
Secrétaire exécutif

Pièces jointes:

- Aucune

Distribution

Parties contractantes de la CTOI : Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Érythrée, Union Européenne, France (Territoires), Inde, Indonésie, Iran (Rép. Islamique d'), Japon, Kenya, Rép. de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Rép. Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume-Uni, Yémen. **Parties coopérantes non-contractantes :** Sénégal **Organisations intergouvernementales, organisations non-gouvernementales. Présidente de la CTOI. Copie :** Siège de la FAO, Représentants de la FAO auprès des CPC.

Ce message est envoyé uniquement par email.